

Compte-rendu de l'assemblée du 17 juillet 1914, p. m.

Sont présents : MM. les Commissaires Ainey, Hébert, Côté et McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Côté est appelé à présider.

1.—Soumis un rapport du Surintendant de la Voirie, déclarant que pour empêcher le lourd trafic sur la rue Christophe-Colomb, il serait nécessaire de faire adopter un règlement par le Conseil.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : De demander au Conseil de bien vouloir passer un règlement à cet effet.

2.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$4,000, pour compléter le nettoyage de la pierre de l'Hôtel-de-Ville et les réparations aux tourelles.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme pour les fins ci-dessus.

3.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant certaines nominations dans les bains publics.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : 1° Que M. Arthur Lapointe, gardien du bain de l'Île Sainte-Hélène, soit transféré à la position de gardien du bain Emard, au salaire de \$700 par année ;

2° Que M. L. J. Primeau, chauffeur et assistant-gardien au bain Lévesque, soit transféré à la position de chauffeur et assistant-gardien au bain Emard, au salaire de \$850 par année.

4.—Soumises des formules de demandes de soumissions pour la fourniture de chaudières tubulaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : D'approuver lesdites formules et d'en autoriser la publication.

5.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que M. Eugène Payette, architecte, soit chargé de préparer des plans et devis pour la construction d'une bibliothèque publique, après consultation avec le Bibliothécaire Municipal, M. F. Villeneuve.

6.—Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, recommandant que M. Paul-Emile Lamarche soit nommé Avocat additionnel dans son département.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : Que M. Paul-Emile Lamarche soit nommé Avocat additionnel dans le Département en Loi, au salaire de \$4,500 par année, à compter du 15 juillet 1914, et que rapport soit fait au Conseil en conséquence, ainsi que pour le vote du crédit nécessaire, M. Lamarche devant prendre rang avec MM. Damphousse, Jarry et Butler, et avant M. Saint-Pierre.

7.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que le salaire de l'Ingénieur en Chef, M. Georges Janin, soit porté à \$9,000 par année, à compter du premier juin 1914, et que rapport soit fait au Conseil, pour le vote du crédit nécessaire.

8.—Soumise une communication de M. H. C. MacFarlane, offrant sa résignation comme Ingénieur résident sur les travaux d'élargissement de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'accepter ladite résignation.

Report of meeting held on the 17th July 1914, p. m.

Present : Messrs. Ainey, Hébert, Côté and McDonald, Commissioners.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Côté was called to the Chair.

1.—Submitted a report from the Superintendent of the Road Department, stating that in order to prevent the traffic of heavy vehicles on Christophe Colomb street, it would be necessary to have a by-law adopted by the Council.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : That the Council be requested to adopt a by-law accordingly.

2.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that an additional appropriation of \$4,000, be voted to complete the cleaning of the stonework of the City Hall and repairs to the towers.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for the above purposes.

3.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that certain appointments in connection with the public baths.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : 1° That Mr. Arthur Lapointe, caretaker at St. Helen's Island, be appointed to the position of caretaker at Emard Bath, at a salary of \$700 per annum ;

2° That Mr. L. J. Primeau, stoker and caretaker at Lévesque Bath, be appointed to the position of stoker and asst.-caretaker at Emard Bath, at a salary of \$850 per annum.

4.—Submitted forms of advertisements calling for tenders for the supply of tubular boilers.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved : To approve of said forms and to authorize the publication of same.

5.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That Mr. Eugène Payette, architect, be entrusted with the preparation of plans and specifications for the erection of a public library, after having conferred with the City Librarian, Mr. F. Villeneuve.

6.—Submitted a report from the Chief City Attorney, recommending that Mr. Paul Emile Lamarche be appointed as additional Attorney in his department.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved : That Mr. Paul Emile Lamarche be appointed as additional Attorney in the Law Department, at a salary of \$4,500 per annum, from the 15th July 1914, and that a report be made to Council accordingly and for the required appropriation, Mr. Lamarche to rank with Messrs Damphousse, Jarry and Butler, and before Mr. St. Pierre.

7.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That the salary of the Chief Engineer, Mr. George Janin, be raised to \$9,000 per annum, from the 1st June 1914, and that a report be made to Council asking for the appropriation required.

8.—Submitted a communication from Mr. M. C. MacFarlane, offering his resignation as resident Engineer on the works in connection with the widening of the Aqueduct.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That said resignation be accepted.